

Communication sur les Progrès 2010





Sommaire et introduction

Sommaire et introduction	2
Déclaration confirmant l'adhésion au Pacte Mondial	. 3
Description des mesures concrètes prises par Planetic	. 4
Mesure des résultats attendus	5

Présentation de Planetic

Planetic est une entreprise sans but lucratif, un « social business », spécialisée dans l'exécution de projets internationaux de reforestation et de protection des forêts. Ses objectifs sont :

- développer l'activité économique de personnes pauvres
- lutter contre le réchauffement climatique par des moyens naturels
- protéger la biodiversité et gérer durablement les ressources naturelles

Planetic valorise les mêmes projets auprès d'organismes publics et privés :

- les autorités publiques et organisations multilatérales pour la coopération
- les entreprises privées engagées dans le développement durable
- les investisseurs publics ou privés de la finance carbone

Planetic est d'ores et déjà présente au Maroc, en République du Congo et bientôt au Liban. Elle bénéficie du soutien de ces gouvernements. Elle collabore avec des centres de recherches et des associations de référence. Sa vocation est internationale mais sa priorité géographique est l'Afrique.

L'objet social de Planetic ne se limite pas à la reforestation mais embrasse tous les services et produits permettant de lutter contre la pauvreté et de protéger la nature : accès des plus pauvres à l'énergie, l'éducation, aux soins, etc. Elle participe également à la promotion du social business en France et en Europe.



Déclaration confirmant l'adhésion au Pacte Mondial

Benjamin d'Hardemare Président de Planetic

> Honorable Ban Ki-Moon Secrétaire-Général Organisation des Nations Unies

Paris, le 20 juillet 2010

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que Planetic soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendons public le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Veuillez agréer, Honorable Secrétaire-Général, l'expression de ma très haute considération.

371/Hr/k



Description des mesures concrètes prises par Planetic

Principes du Pacte Mondial Mesures initiées par Planetic			
Droits de l'homme			
1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence	Mise en place d'une procédure de soutien à la création d'entreprises par la sous-traitance auprès de coopératives locales afin de favoriser le droit à l'initiative économique des personnes à faibles revenus.		
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.	les projets forestiers qui promeut les droits de propriété de propulations locales et prévient le risque de confiscation de la		
	Normes du travail		
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	(non adapté à la situation d'une petite entreprise)		
4. l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire	Interdiction est faite d'user du travail forcé ou obligatoire		
5. l'abolition effective du travail des enfants	Interdiction est faite d'employer des enfants ; de plus les programmes de reforestation réduiront l'utilisation des enfants pour la collecte domestique du bois de chauffe et favoriseront leur scolarisation		
6. l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	Promotion de la diversité – genre, nationalités, cultures – dans le recrutement de l'équipe (Cf. rubrique "Notre équipe" sur le site internet www.planetic.org).		
	Environnement		
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	Mise en place de partenariats avec des centres de recherches de premier plan pour évaluer en amont l'impact économique, social et environnemental des programmes de plantation et de protection des forêts		
8. à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement;	Développement de services environnementaux : neutralité carbone, réparation environnementale de sites anciennement exploités, prévention de la déforestation (REDD+)		
9. à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	s matière de gestion environnementale en général et d'économie forestière en particulier		
Lutte contre la corruption			
10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	Mise en place d'une procédure d'audit externe pour assurer la transparence des flux financiers.		



Mesure des résultats attendus

La présentation des indicateurs de performances des programmes de reforestation solidaire permet de montrer comment Planetic entend en mesurer les résultats. Mention est faite dans la colonne "Programme" des principes du Pacte Mondial correspondants aux actions entreprises.

	Programme	Indicateurs	Vérification	Présupposés
Finalité	Réduire le	Température sur	Mesures	Le CO ₂ contribue au
	réchauffement	le lieu du	effectuées par les	réchauffement
	climatique	programme	services	climatique
	➢ Principes 7 & 8		météorologiques	
Objectif	Réduire le volume de	Taux de CO ₂	Mesures	Plus les forêts
	CO ₂ dans l'atmosphère	dans	effectuées par les	stockent du carbone
		l'atmosphère	centres de	moins l'atmosphère
			recherches	contient de CO ₂
			partenaires	
Résultat	Augmentation de la	Taux de	Mesures	Bien gérer les forêts
	captation carbone par	séquestration	effectuées par les	augmente leur
	la photosynthèse des	carbone des	centres de	stockage du carbone
	arbres	essences	recherches	
		présentes	partenaires	
Action	Protéger les forêts	Superficies	Cartographie	Boiser, reboiser et
	naturelles, et	boisées de forêts	terrestre, aérienne	éviter la
	développer les forêts	gérées dans le	et par satellite	déforestation réduit
	artificielles	cadre du		le réchauffement
		programme		climatique

Finalité	Satisfaire les besoins calorifiques des paysans > Principe 1	Apports calorifiques dans l'alimentation	Rapport des centres de soins et ONG	Une agriculture vivrière durable est possible au Congo
Objectif	Etablir une agriculture vivrière	Autosuffisance alimentaire des paysans	Rapport des centres de soins et ONG	L'agroforesterie permet l'autosuffisance alimentaire
Résultat	Augmentation de la production agricole	Rendement agricole	Evaluation des centres de recherches	L'agroforesterie est plus efficace que l'agriculture seule
Action	Créer des parcelles agroforestières exploitées par les paysans	Superficies cultivées dans le cadre du programme	Cartographie terrestre, aérienne et par satellite	L'agroforesterie satisfait les besoins calorifiques des paysans



	Programme	Indicateurs	Vérification	Présupposés
Finalité	Autonomie financière des paysans > Principe 1	Besoin d'aide financière extérieure	Rapport des pouvoirs publics et ONG	Une économie sociale suffit à les rendre autonomes financièrement
Objectif	Développer une économie sociale durable	IDH (ou PIB)	Rapport des centres de recherches	Les paysans investiront dans l'économie locale
Résultat	Augmentation de la capacité d'investir des paysans	Argent disponible après les dépenses vitales	Rapport des instituts de microfinance et autres banques	Créer des activités génératrices de revenus permet de dégager un capital pouvant être réinvesti
Action	Créer des activités génératrices de revenus équitables	Nombre de salariés et entrepreneurs établis par le programme	Rapport des chambres consulaires	Les activités génératrices de revenus permettent l'autonomie financière

Finalité	Assurer la gestion responsable des forêts > Principes 7 & 8	Qualité de la gestion des forêts	Rapport des centres de recherches et ONG	L'enseignement de l'agroforesterie permet une gestion durable des forêts
Objectif	Enseigner l'agroforesterie responsable aux paysans	Diffusion des savoirs	Rapport des pouvoirs publics et ONG	La formation est le mode le plus efficace d'apprentissage pour les paysans
Résultat	Acquisition de savoir-faire agroforestiers indispensables	Niveau de formations	Rapport des centres de formations et ONG	Les formations sont utiles à l'acquisition de savoir-faire agroforestiers
Action	Former à la gestion durable des forêts	Nombre d'heures de formations et de stagiaires	Rapport des centres de formations et ONG	La gestion responsable des forêts nécessite des efforts de formation

Planetic coordonne son programme de reforestation solidaire avec les programmes d'accès aux soins et à l'éducation des enfants. En effet, son efficacité opérationnelle et ses bénéfices sont très liés avec ces deux problématiques. Des partenariats avec les pouvoirs publics et des ONG sont donc en cours d'élaboration.

Contact

Benjamin d'Hardemare, Président de Planetic

Courriel: b.dhardemare@planetic.org

Tél: + 33 (0)1 77 10 56 61 - Fax: +33 (0)1 53 01 67 95

Siège social: 5, rue Lemercier - 75017 Paris - www.planetic.org